MODALITES BOUTIQUE DE FIDELITE DUVAL et CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

La participation à l'opération est réservée exclusivement aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine, Corse comprise.

Article 1 - Organisation

La Société CEPP, (ci-après la « Société organisatrice »), dont le siège social est situé 85 rue de l'Hérault, 94227 CHARENTON-LE-PONT CEDEX, immatriculée au RCS de Créteil, SIRET 57205633100018, TVA Intracommunautaire FR94572056331 édite un site internet (« Le site ») contenant une boutique de fidélité nommée « Boutique DUVAL », sur www.pastisduval.fr du 1er Juillet 2022 au 30 décembre 2024.

La Boutique DUVAL sera annoncée sur ce même site www.pastisduval.fr et sur 500 000 produits DUVAL porteurs de l'offre. La Société se réserve le droit de l'annoncer sur tout autre support.
Cette offre est valable du 1er Juillet 2022 au 30 décembre 2024.

Toute participation à la Boutique DUVAL implique la prise de connaissance et l'acceptation des présentes conditions générales d'utilisation. La Société se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales à tout moment et invite en conséquence les participants à les consulter régulièrement sur le Site.

Article 2 - Conditions de participation

Cette offre est ouverte à toute personne physique majeure de dix-huit (18) ans ou plus (à la date de début de l'opération, soit le 1er Juillet 2022) ayant accès à Internet, résidant en France métropolitaine, Corse comprise, validant manuellement et personnellement leur participation et adoptant une attitude loyale à l'égard de cette opération et de ses procédures. Sont exclues :

- Les personnes morales
- Le personnel CEPP et membres de leur famille
- Les distributeurs de la marque
- Les prestataires assurant la gestion de l'opération

L'organisateur pourra effectuer toutes vérifications nécessaires afin de contrôler la qualité des participations et l'identité des participants.

Article 3 - Principe de l'offre

La marque DUVAL propose à ses consommateurs de s'offrir les objets de la Boutique DUVAL, ce uniquement grâce au cumul de points, via la fourniture des preuves d'achat de produits DUVAL.
Ci-dessous la liste des produits disponibles et le nombre de points nécessaires à leur obtention :

- 1 affiche DUVAL (40 x 60cm) : 5 points
- 1 lot de 6 Dessous de verres : 10 points
- 1 plateau DUVAL : 15 points
- 1 lot de 6 verres Tubo DUVAL : 15 points
- 1 carafe en verre 1L : 20 points
- 1 lot de 6 verres ballon : 20 points

Pour cela, les participants doivent : créer un compte, déclarer leurs achats, télécharger les justificatifs demandés (ou les envoyer par courrier), où le nom DUVAL doit être mentionné, et passer commande en ligne une fois leur participation validée et les points crédités sur leur compte.

Article 4 - Acquisition des points de fidélité

Chaque achat de produit DUVAL permet d'obtenir des points. En cumulant ces points, le participant peut obtenir les objets de la Boutique DUVAL.

Les achats devront s'effectuer dans les enseignes suivantes : Carrefour, Carrefour Market, Auchan, Auchan Supermarché, Système U, Géant, Casino, Monoprix, Leclerc, Intermarché et Franprix.

Les produits éligibles à la Boutique DUVAL et le nombre de points auquel leur achat donne droit sont déterminés comme suit :

- 1 bouteille 200 cl = 10 points
- 1 bouteille 150 cl = 8 points
- 1 bouteille 100cl = 5 points
- 1 bouteille 50 cl = 3 points
- 1 bouteille 20cl = 2 point

La Société se réserve le droit de modifier les barèmes de points à tout moment à sa seule convenance.

Article 5 - Modalités d'inscription à la Boutique DUVAL

1/ Créez votre compte fidélité
Rendez-vous sur : www.pastisduval.fr, créez un compte ; pour ce faire, remplissez le formulaire d'identification avec votre : nom, prénom, date de naissance, adresse email, adresse postale, numéro de téléphone.

Les informations communiquées devront être complètes, exactes et à jour. La Société pourra, le cas échéant, demander au participant la confirmation (par tout moyen) des informations qu'il fournit et notamment de son identité et de son âge.
Il vous appartient de maintenir à jour les informations vous concernant sur votre compte.
Une seule création de compte par personne est autorisée (même nom, même prénom, même e-mail, même adresse postale).

2/ Téléchargez votre/vos preuves d'achat (tickets de caisse originaux) dans les 30 jours suivants votre/vos achat(s) dans la rubrique : « Mon Compte ». Laissez-vous guider par les instructions sur le site.

Attention, votre preuve d'achat (ticket de caisse original) devra être téléchargée dans sa totalité. Elle devra être lisible, et, de ce fait non abîmée, pliée, déchirée ou raturée. Devront être clairement visibles : l'enseigne et l'adresse de l'enseigne et devront être entourés : la date et l'heure de l'achat et, le libellé du(des) produit(s) acheté(s). La mention de la marque DUVAL dans l'intitulé du produit est obligatoire.

Un même ticket de caisse ne peut être utilisé qu'une seule fois, pour un seul compte.
Les Points de Fidélité ne peuvent être attribués qu'une seule et unique fois au titre d'un même achat.
Ne peuvent être crédités que 5 produits maximum par mois (30 jours glissants), date de participation faisant foi.

Une fois son ticket téléchargé et validé, le participant verra le nombre de points correspondant crédité sur son compte sous un délai maximum de 2 à 3 semaines.

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble des modalités de cette offre, notamment pour écarter tout consommateur ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des commandes.

Durée de validité des Points de Fidélité : Chaque Point de Fidélité est valable jusqu'au 31 décembre 2024.

Lorsque vous avez collecté suffisamment de points, vous pouvez commander les objets publicitaires.

3/Sélectionnez le(s) objet(s) de la boutique souhaité(s)
Validez votre commande.
Une confirmation de la commande vous sera envoyée par email.

La commande passée est ferme et définitive. La passation de la commande matérialise l'acceptation pleine et entière des présentes CGU. Les systèmes d'enregistrement automatiques du Site sont considérés par les parties comme valant preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande.

Les points ne peuvent être échangés contre des espèces ni transférés ou cédés à un tiers.
Les objets proposés sur le Site ne pourront être acquis par le consommateur qu'en contrepartie des points de fidélités cumulés.
Le nombre de points nécessaires à la conversion est celui indiqué sur le site au jour de la commande.

Le nombre de points utilisés pour la conversion est déduit automatiquement du nombre total des points cumulés par le consommateur, au jour de la commande.
Si le participant n'a pas cumulé suffisamment de points, sa commande ne sera pas acceptée.

Si sa demande est conforme, sa commande sera expédiée dans un délai de 8 à 10 semaines à compter de la date de réception des éléments conformes à l'adresse indiquée lors de la création du compte.

Article 6 - Les objets

La société organisatrice se réserve le droit de remplacer les objets indiqués ci-dessus, en tout ou partie, par d'autres objets de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment rupture, même momentanée, de stock ou de prestation.
Le nombre d'objets qu'il est possible de commander (1290 en tout) est fixe. Il est relayé aux participants par un système de compteur par objet, mis en avant sur le site internet de la boutique DUVAL, afin de prévenir de l'état des stocks. La société organisatrice se réserve le droit de modifier les stocks alloués à l'opération.
Les Objets publicitaires sont valables tant qu'ils sont visibles sur le Site et dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'indisponibilité d'un objet publicitaire après validation de la commande du participant, la Société organisatrice s'engage à l'en informer dans les meilleurs délais par email et à proposer au choix du participant et en fonction des stocks disponibles :

- Le maintien de sa commande avec un report de livraison
- La modification de sa commande avec un report de livraison
- L'annulation de l'intégralité de sa commande avec crédit des points correspondants sur son compte dans les meilleurs délais

Le consommateur devra formuler son choix dans les 30 jours à compter de la notification de l'indisponibilité.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable en cas de réception d'objets qui auraient été endommagés ou cassés durant la livraison.

Article 7 - Cas de Force Majeure - Réserve de Prolongation

La responsabilité des organisateurs ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou d'événement indépendant de leur volonté, la présente offre devait être modifiée, écourtée ou annulée.
Ils se réservent dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de commande, et de reporter toute date annoncée, sans être tenus de se justifier, même en cas de grève des postes.

Des additifs, ou en cas de force majeure, des modifications à ces modalités peuvent éventuellement être publiés pendant la durée de l'offre. Ils seront considérés comme des annexes aux présentes modalités.

Les objets qui ne pourront être distribués, pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, ne seront pas ré-attribués.

Article 8 - Internet

La société organisatrice rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de leur connexion à ce réseau via le site www.pastisduval.fr.
Plus particulièrement, la société organisatrice ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

La société organisatrice ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site www.pastisduval.fr ou à y commander du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment à l'encombrement du réseau.

La société organisatrice se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre l'offre en cas de fraude. Dans ces cas, les messages ayant informé les participants d'une commande seraient considérés comme nuls et non avenus.

Dans le cas où l'opération ne devait pas se dérouler comme prévu à cause par exemple d'un virus informatique, d'un bogue, d'une intervention, ou d'une intrusion extérieure et non autorisée sur le système informatique, d'une fraude y compris l'utilisation d'un robot permettant de multiplier le nombre d'inscriptions à l'opération, ou d'une défaillance technique ou tout autre motif dépassant le contrôle de l'Organisateur et corrompant ou affectant la gestion, la sécurité, l'équité, la bonne tenue de l'opération, la société organisatrice se réserve alors le droit discrétionnaire d'annuler, de modifier ou suspendre l'opération ou encore d'y mettre fin sans délai, sans que les participants ne puissent rechercher sa responsabilité de ce fait.

Article 9 - Fraude

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie de l'opération ou des participations s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation à l'opération.
Elle se réserve par ailleurs le droit de ne pas attribuer les Lots aux fraudeurs et/ou de les poursuivre devant les juridictions compétentes.

La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification complémentaire concernant les participants (coordonnées complètes).
Elle se réserve le droit de demander à posteriori aux participants de justifier de leur identité et de leur domiciliation, ce que ceux-ci acceptent d'ores et déjà. Les participants devront transmettre à la Société Organisatrice, une photocopie de leur carte d'identité ou passeport, ainsi qu'une photocopie de justificatif de domicile après demande de la Société Organisatrice adressée aux participants.
Les participants ne recevront leur Lot que si leur identité et leur domiciliation sont identiques à celles utilisées pour participer à l'opération.

Article 10 - Acceptation des modalités de l'offre

Le fait de participer à cette offre, implique l'acceptation pure et simple des présentes modalités dans leur intégralité, qui ont valeur de contrat.

Article 11 - Attribution de compétence

La participation à cette offre implique l'acceptation pure et simple des présentes modalités et l'arbitrage de la société CEPP pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application des présentes modalités. Les litiges non réglés à l'amiable seront portés devant les Tribunaux compétents.

Article 12 - Informatique et Libertés

Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la société CEPP, responsable du traitement de cette opération. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des offres et des actualités sur les produits DUVAL, ces données seront transmises au service marketing de la marque.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : Société CEPP - 85 rue de l'Hérault, 94227 CHARENTON LE PONT CEDEX.

Article 13 - Service consommateur

Pour tout renseignement ou réclamation sur cette offre, le participant est invité à contacter le service consommateur de l'opération par email à service.consommateur@take-off.fr ou via la rubrique du site prévue à cet effet, en précisant le numéro de la Boutique DUVAL (2158) dans l'objet de son email.

Article 14 - Accès aux Modalités et Conditions Générales d'Utilisation

Les présentes modalités et conditions générales d'utilisation sont disponibles en intégralité sur le site www.pastisduval.fr .